

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 74 (1929)
Heft: 6

Artikel: Ma carrière militaire [fin]
Autor: Aubert, Jean-Louis-Hippolyte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIV^e Année

N° 6

Juin 1929

Ma carrière militaire.

(Fin.)

En ce qui concerne le rassemblement de troupes de 1861 que je fus appelé à commander, quoique ce ne fut pas l'usage de donner de tels commandements à l'Inspecteur du génie, je renvoie au narré que j'en fis quelques années plus tard dans des séances de la Société militaire à Genève et à Lausanne.

J'avais, comme instructeur à l'Ecole de Thoune, dirigé à plusieurs reprises des reconnaissances militaires qui se faisaient à la fin de chaque école. Ces reconnaissances avaient été introduites et dirigées précédemment par le colonel Dufour lorsqu'il commandait l'école ; elles se faisaient à pied, avaient lieu en général dans le massif central des Alpes, dans le nœud du St-Gothard. Elles avaient pour but principal l'étude de ce grand massif d'où s'écoulent les fleuves qui vont jeter leurs eaux dans la Méditerranée, la mer Adriatique et la mer du Nord, et des différents passages qui font communiquer entre elles les vallées qui divergent du St-Gothard.

Je m'étais souvent préoccupé de l'utilité qu'il y aurait pour les officiers de l'Etat-major à ce que le champ des reconnaissances pût être étendu et que les diverses parties de la Suisse, et surtout des frontières, pussent tour à tour faire l'objet de reconnaissances auxquelles seraient appelés non plus seulement les élèves de l'école mais des officiers de tout grade qui trouveraient dans ce service l'occasion de compléter leur instruction, de se mettre au courant, et dont les mémoires transmis au Département formeraient une collection de documents utiles à consulter dans un moment donné.

De semblables reconnaissances dans les parties de la Suisse

sillonnées de grandes routes ne pouvaient plus se faire à pied, le sac sur le dos, comme nous avions fait jusqu'alors. Elles devaient avoir lieu à cheval. Je fus longtemps avant de pouvoir obtenir du Département militaire qu'il fit un essai. Ce fut, je crois, en 1859 qu'eut lieu la première reconnaissance de ce genre. Je fus chargé de la commander. J'avais sous mes ordres, comme commandant en second, le colonel Hans Wieland. Je ne me rappelle plus les noms des différents officiers qui la composaient; ils étaient une quinzaine. Il y avait en particulier le major Hammer, depuis lors ambassadeur à Berlin et actuellement Conseiller fédéral, et le major Edmond Favre¹.

J'avais choisi, pour terrain à reconnaître, la partie de la Suisse occidentale entre une ligne tirée de Neuchâtel par Yverdon, Payerne et la ligne frontière du côté de la France et de la Savoie. Nous nous réunîmes à Neuchâtel. Je distribuai aux officiers les positions qu'ils étaient censés remplir. Dans la première partie nous devions parcourir le terrain de Neuchâtel par les Verrières, Ste-Croix, Vallorbe, le pied du Jura et Genève. Chaque jour on supposait quelque opération nouvelle. Les officiers étaient censés commander qui une brigade, qui un bataillon, l'un était chargé des communications, des campements, un autre des travaux statistiques. Pendant la journée ils parcouraient l'étape comme ils voulaient. On se réunissait l'après-midi à l'étape, et après avoir rédigé ses travaux chacun les remettait, et Wieland et moi nous les critiquions. Nous arrivâmes à Genève au bout de 9 jours de marche. Nous devions y séjourner un jour comme repos. Je les eus à passer la soirée à Champel². Il faisait beau temps, j'avais invité quelques amis, quelques dames, le thé fut accompagné de champagne. La soirée fut entremêlée de chants, de speechs. J'en ai gardé un très agréable souvenir.

Le lendemain on commença la seconde partie. Un détachement des officiers représentant l'Etat-major d'une brigade se transporta à Yverdon. L'autre se rendit à Chavornay repré-

¹ Tous deux arrivèrent au grade de colonel et firent une belle carrière militaire.

² Où le colonel Aubert possédaît une propriété.

sentant l'Etat-major d'une seconde brigade. Ces deux brigades formaient une division qui devait battre en retraite en combattant contre un ennemi descendu de Jougne. Elles se retiraien sur Lausanne et Vevey et de là sur Bex où nous nous réunîmes



de nouveau. On consacra une journée à étudier la position de Saint-Maurice, et enfin nous revînmes à Villeneuve où l'on eut une grande séance pour récapituler l'ensemble de la reconnaissance, et je la licenciai.

Elle avait très bien réussi. Cependant on ne la renouvela pas dès l'année suivante. Mais dès lors on en a fait de nouveau plusieurs de semblables, et maintenant il s'en fait toutes les années.

Comme on peut le voir par ce qui précède, mes fonctions d'Inspecteur du génie quoique gratuites n'étaient pas une sinécure. Je devais leur consacrer tous les moments que ma position de directeur de chemin de fer me laissait de libres, et en particulier tous mes dimanches. J'avais établi le bureau du génie dans la maison de Ste-Luce où étaient les bureaux de la direction du chemin de fer, en sorte que depuis mon cabinet je communiquais d'un côté avec le bureau du génie et de l'autre avec les bureaux de la Direction.

Le développement que les affaires du ressort de l'Inspecteurat du génie avait pris me décidèrent à quitter la position d'Inspecteur du génie, et à la fin de l'année 1864 je demandai ma démission qui me fut accordée en date du 30 janvier 1865, en tout honneur et avec les remerciements du Conseil fédéral pour les services distingués rendus en cette qualité. (Voir lettre du Conseil fédéral du 30 janvier 1865 et du Département militaire de la Confédération suisse du 1^{er} février 1865.) Ce fut le colonel Wolff qui fut chargé de me remplacer comme Inspecteur du génie. Je restai colonel fédéral du génie en disponibilité, et comme tel je fus appelé plusieurs fois à faire partie de commissions militaires réunies dans diverses circonstances pour examiner les moyens de défense de la Suisse.

* * *

En 1866, lors de la guerre entre l'Italie et l'Autriche on se préparait, le cas échéant, à mettre des troupes sur pied. Il fut question de moi pour être nommé général. Fornerod, chef du Département militaire, et le colonel Hofstetter, qui avait remplacé le colonel Wieland dans ses fonctions auprès du Département militaire, me sondèrent sur la manière dont j'envisagerais la position de général et si j'admettrais que la direction des opérations reste en mains du Département militaire. Je n'hésitai pas à répondre que je ne concevais pas qu'un homme pût accepter la responsabilité d'opérations qui ne seraient pas dirigées par lui seul, que je pensais que le général pouvait et devait s'éclairer par tous les moyens à sa disposition, utiliser les avis des officiers qui lui seraient attachés, mais qu'il devait être seul maître de ses décisions. Je ne sais si cette profession de foi ne

fit pas changer les idées du Département militaire et si, le cas échéant, j'aurais été appelé à commander l'armée, toujours est-il que peu de jours après, le 20 juin 1866, je recevais du Département militaire fédéral l'avis que j'étais nommé par le Conseil fédéral attaché militaire à la légation militaire d'Italie, et comme tel chargé de me rendre de suite en Italie pour suivre les opérations de la guerre.

A son arrivée à Florence, alors capitale provisoire du Royaume d'Italie, le colonel Aubert ne tarda pas à reconnaître qu'il lui serait probablement impossible d'accomplir sa mission. Après l'échec de Custozza, le général en chef de l'Armée italienne se refusait à augmenter le nombre des officiers étrangers admis à suivre les opérations. Malgré les démarches réitérées de M. Pioda, ministre plénipotentiaire suisse auprès de la Cour d'Italie, l'autorisation ne fut jamais accordée ; elle fut du reste refusée également à des officiers russe, turc et espagnol, et les attachés militaires de France, d'Angleterre et de Prusse, quoique précédemment autorisés à suivre le Quartier-général, demeurèrent relégués à Crémone. Aubert rongeait son frein. Il voulut tout au moins voir ce que pouvait voir un simple particulier. Il partit donc le 10 juillet avec son adjudant, le capitaine Brun, dans la direction du front.

De Reggio à Guastalla pas de traces de militaires ; on n'aurait pas pu s'imaginer que l'on approchait d'un terrain occupé par une armée. A Guastalla, dans la ville même tout était assez tranquille. Pendant que nos chevaux se reposaient, nous fîmes un tour en ville et hors de ville. Là nous vîmes un assez grand nombre de chevaux de réquisition qui arrivaient de différents côtés et qui se réunissaient dans un des bastions. En dehors de la porte un parc assez nombreux de chars de vivres se préparaient à partir, entièrement attelés de bœufs. Il y avait une vingtaine de grands chars sous la conduite de deux sous-officiers d'artillerie. Nous les vîmes se mettre en route. Une heure après nous nous mettions nous-mêmes en route et nous trouvions à la sortie de la ville un second convoi, mais cette fois-ci de 25 énormes voitures chargées de munitions se dirigeant aussi du côté de l'armée. Il était attelé mi partie de bœufs mi partie de chevaux de réquisition ; à chaque voiture se trouvaient 2 ou 3 soldats d'artillerie. Le convoi tout entier était commandé

par un sous-officier d'artillerie. Nous le devançâmes et j'admirai la bonhomie et la complaisance de tous ces soldats qui se donnaient une peine infinie pour nous faire place ; je comparais ces égards avec l'espèce d'affectation qu'ont souvent nos milices de vouloir faire passer les voitures particulières après les chars militaires sans les laisser passer devant, lors même que les voitures militaires ne peuvent aller qu'au pas.

Plus nous avancions, plus nous sentions que nous approchions d'un rassemblement de troupes, et cependant la campagne était superbe, calme, les récoltes n'avaient point souffert, dans les villages les enfants, les vieillards, les femmes regardaient ceux qui passaient d'un air de curiosité, mais sans trouble ni effroi.

A Lazzara, grand village ou plutôt petite ville au nord de Guastalla, nous devançâmes de nouveau un convoi de vivres et nous continuâmes à avancer, rencontrant ici des sapeurs, là des bersaglieri, plus loin des cavaliers, des estafettes allant très vite, de pauvres éclopés se traînant péniblement. Nous en fîmes monter un ou deux sur le siège de notre voiture. Nous nous arrêtons partout où il y avait des postes pour demander si l'on pouvait passer ; on nous laissait passer. Mais de camps, de troupes nombreuses nous n'en vîmes point ; par contre on rencontrait force charrois avec ou sans escorte ; voitures allant aux vivres, voitures transportant du matériel de plateforme, etc. ; c'était assez animé et toujours les à-côtés de la route parfaitement intacts, les récoltes ménagées. Seulement, de distance en distance, on reconnaissait un emplacement où on avait fait bivouaquer un avant-poste ; là la place était foulée, et autour, dans un rayon restreint, les blés de Turquie n'avaient plus leurs gros épis dont les chevaux avaient dû se régaler.

Enfin à Saggeto, nous fûmes arrêtés par un poste qui était établi dans une auberge à côté de la route, près de l'église du village.

Une lunette dans laquelle se trouvaient deux pièces attelées avec leurs caissons, des factionnaires, l'avant-poste composé outre de ces deux pièces d'une compagnie d'infanterie, tout montrait qu'on était dans le voisinage de l'ennemi. Je demandai à parler au commandant de l'avant-poste ; c'était un jeune

capitaine d'infanterie porteur de la médaille de Crimée et de celle de 59. Quand je lui demandai la permission de continuer ma route, il me refusa net en me donnant pour motif que à 200 pas plus loin je trouverais un avant-poste autrichien qui ne me recevrait point bien. Naturellement, je n'insistai pas et je restai à causer avec lui et les hommes du poste. J'avais dû lui décliner mes qualités et dire qui j'étais. Le village avait été complètement abandonné par ses habitants. L'auberge où était installé l'avant-poste était déserte aussi.

Des traces de boulets de tous les côtés, des traces d'obus, des débris d'obus dont nous relevâmes plusieurs attestaient, que l'on était bien près de l'ennemi. Les forts de Borgo-Forte sont à quelques centaines de mètres de là, mais la végétation cache tout dans ces plaines. J'aurais voulu monter dans le clocher de l'église pour voir les forts et si possible les camps, mais notre capitaine m'en empêcha. On n'y monte que si cela est très nécessaire ; car dans les forts ils ont de bonnes lunettes et dès qu'ils aperçoivent quelqu'un dans le clocher ils y envoient quelques boulets. On en aperçoit les traces dans le clocher. Une route latérale qui est de quelques pieds plus élevée que le terrain est aussi en vue des forts et quand on y passe, ils y envoient aussi quelques projectiles. Pendant que nous étions là il passa une voiture militaire à 4 chevaux chargée de foin. Nous nous attendions à ce qu'ils allaient tirer mais il n'en fut rien.

Après un stationnement d'une demi-heure nous dûmes rétrograder et revenir par le même chemin. Il était une heure environ. Nous nous arrêtâmes dans une riche ferme qui servait aussi d'osteria.

Après nous être bien restaurés, nous nous remîmes en marche et arrivâmes de nouveau à Guastalla où il fallut faire halte pour fourrager les chevaux. Sur la route nous avions rencontré des convois incessants de chars de munitions allant rejoindre l'armée, cette armée que nous n'avions pas pu voir. Puis des convois de chevaux de réquisition, Guastalla en était plein. On avait demandé un très grand nombre de chevaux et on les expédiait par convois de 100 pour aller chercher des munitions. Il y avait à Guastalla une cohue de ces chevaux avec leurs conducteurs. C'était un spectacle étrange. Ici de

superbes chevaux de voiture conduits par des cochers en livrée, à côté de bêtes étiques, maigres, toutes petites conduites par des voyoux, puis des chevaux de paysans avec leurs maîtres. C'était curieux à voir mais il y avait bien du désordre, et les malheureux officiers d'artillerie chargés d'organiser ce service avaient bien de la peine. La nuit s'approchant, nous nous dirigeâmes vers notre voiture, voulant retourner à Reggio pour prendre le premier train du matin.

Au moment de monter en voiture, je fus accosté par un officier de gendarmerie qui me demanda diverses explications sur ce que j'étais, sur les motifs qui amenaient ma présence en ces lieux. Puis il nous pria de le suivre. Bref nous étions en arrestation comme suspects. Conduits au bureau de police, il nous y laissa quelque temps en compagnie de deux gendarmes, puis l'on nous fit monter et nous eûmes à subir un nouvel interrogatoire, nous exhibâmes nos papiers ; le Commissaire de police se déclara satisfait, très convaincu que nous étions bien ce que nous disions, mais il ne pouvait prendre sur lui de nous libérer et nous pria de l'accompagner chez le Préfet. Là, nouvel interrogatoire, nouvelle déclaration avec des formes très polies que l'on ne mettait pas en doute l'exactitude de nos informations, mais les ordres de l'autorité militaire étaient très précis, il ne pouvait prendre sur lui de nous libérer et nous demandait de désigner l'auberge où nous voulions attendre qu'il eût reçu des instructions, ce qui serait l'affaire d'une heure ou deux. On nous conduisit donc à l'hôtel où nous nous mêmes à souper à une table où étaient plusieurs officiers. Nous étions au milieu du souper quand arriva un officier de gendarmerie m'annonçant que le Préfet ayant demandé des instructions à Florence par le télégraphe ne pourrait les recevoir que le lendemain, en sorte qu'il me priait de coucher à l'hôtel et de lui donner ma parole que je n'en sortirais pas, cela pour lui éviter l'obligation de s'assurer de ma personne. Nous fûmes donc constitués prisonniers et obligés de coucher à Guastalla. (Il paraît qu'il ne se fiait pas beaucoup à ma parole, car m'étant mis à la fenêtre un moment après, je vis que la porte de l'hôtel et les extrémités de la rue étaient gardées par des carabiniers.)

Par un heureux hasard, dans le courant de la soirée vint

à l'hôtel un vieil officier, le Commandant de place que Brun avait beaucoup connu à Bologne. Il fut mis au courant de notre aventure qui le fit beaucoup rire. Il eut l'obligeance d'aller de suite chez le Préfet à qui il dit qu'il nous connaissait et qu'il répondait de nous. Il revint un instant après accompagné de l'officier de gendarmerie qui nous apportait les excuses du Préfet, alléguant que dans ces temps de guerre on devait être très sévère pour les étrangers, attendu qu'on ne pouvait croire que l'on vînt voyager pour son plaisir dans le voisinage des armées, etc.

Nous étions libres mais il était minuit, nous allâmes nous coucher. Le matin de bonne heure nous nous sommes mis en route. Nous avions rencontré encore beaucoup de convois de vivres et de munitions. Nous avons rencontré un régiment de chevau-légers, hommes et bêtes paraissant avoir souffert. Ils étaient tous munis de la tente-abri; comme armes: des pistolets, mousquetons, sabres et lances; c'est beaucoup. Les chevaux étaient de petite taille, l'équipement assez lourd. En arrivant à Reggio, nous voulions prendre le chemin de fer, mais le service était interrompu. Tous les trains de voyageurs étaient arrêtés et la voie uniquement réservée pour des transports de troupes extraordinaires. (Toute l'armée de Lamarmora était transportée du Nord sur Bologne et de là sur Ferrare.)

Je m'appuyai de ma qualité de Directeur des Chemins de fer suisses et j'obtins du chef de gare d'être placé dans le premier train militaire qui passerait. Nous arrivâmes ainsi à Bologne dans un wagon de troisième classe, avec des soldats de différents corps. Les pauvres garçons étaient bien brûlés, bien déchirés, bien fatigués, mais assez gais et entrain. Tous voulaient conquérir la Vénétie et non la recevoir en don, etc.

De retour à Florence, le colonel Aubert s'efforça de presser l'issue des démarches en cours pour obtenir son envoi au front. Entre temps il étudiait l'organisation des Chemins de fer italiens dont les services, au point de vue militaire, étaient hautement appréciés en Italie. Il envoya également à Berne des rapports sur les services du train d'armée et la tente abri de l'armée italienne. Il quitta Florence le 22 juillet pour rentrer en Suisse, fort marri de n'avoir pu atteindre le but de sa mission.

* * *

Pendant la seconde partie de l'année 1866 je ne fus appelé à aucun service.

Dans l'année 1867 l'on eut en Suisse des inquiétudes sur les affaires générales. Dans les premiers mois de l'année on craignait de voir la guerre générale éclater et d'être obligé de mettre l'armée sur pied pour la défense de notre neutralité. Je fus appelé à faire partie d'une commission réunie à Berne pour discuter les mesures à prendre le cas échéant. Je retrouve dans mes notes la trace de ces inquiétudes. Un bruit vague courait que, le cas échéant, le choix de l'assemblée fédérale pour la nomination du général appelé à commander l'armée pourrait bien tomber sur moi.

Heureusement les craintes se dissipèrent et l'année 1867 s'écoula sans que la Suisse fût appelée à mettre des troupes sur pied. Je fus appelé au commandement de la 9^{me} division qui comprenait des troupes du Tessin, Unterwald, Uri, Schwytz, Lucerne, Zoug et Zurich. C'était la division du Gothard. Je n'eus pas l'occasion de prendre ce commandement effectivement ; à cette époque, l'armée était bien organisée sur le papier, les commandements étaient distribués d'avance, mais tant que la troupe n'était pas appelée au service, les officiers n'avaient aucun rapport entre eux ni avec les corps qui comptaient les brigades et la division.

Au mois de janvier 1868, je me décidai à donner ma démission de colonel fédéral et à quitter complètement le service.

L'année 1870 arriva. La guerre franco-allemande éclata. Je suivais avec intérêt les événements qui se précipitaient, lorsque le 17 juillet je reçus de M. Cérésole, alors Président de la Confédération, la dépêche suivante : « Pouvez-vous venir ce soir ou demain par premier train à Berne. Affaire urgente et importante. » Je répondis immédiatement que je serais le soir même au Palais fédéral et je partis pour Berne fort intrigué de savoir pourquoi l'on me demandait ainsi en toute hâte.

En me présentant le 17 au soir au Palais fédéral, j'y trouvai Cérésole et Welti qui m'attendaient et m'annoncèrent que l'on avait décidé la mise sur pied de quatre divisions, que les ordres

envoyés la veille commençaient dès le jour même à être exécutés, que le général en chef et le chef d'Etat-major de l'armée seraient nommés le lendemain, que le Conseil fédéral avait décidé de proposer le colonel Herzog comme général et moi comme chef d'Etat-major.

Je n'hésitai pas un moment ; je déclarai à ces messieurs que tout en étant fort reconnaissant de la confiance qui m'était accordée par le Conseil fédéral, il m'était impossible d'accepter cet honneur. Non seulement je mettais en doute que je possédasse les qualités nécessaires pour remplir d'une manière convenable les fonctions de chef d'Etat-major de l'armée, mais le fait seul de mon ignorance de la langue allemande était suffisant pour m'empêcher de m'en charger.

MM. Cérèsole et Welti insistèrent avec force et pendant longtemps pour me faire accepter, ils ne voulaient pas accepter mon refus, ils me dirent que cela mettrait le Conseil fédéral dans un grand embarras, que le colonel Herzog n'avait consenti à se laisser présenter comme général qu'à la condition *sine qua non* que je serais son chef d'Etat-major ; mon absence de connaissance de la langue allemande ne leur paraissait pas une raison suffisante, ils me donneraient des traducteurs autant que j'en voudrais, etc., etc. Enfin, après une longue discussion, j'en vins à leur dire que je m'en remettrais à Herzog, que je désirais lui exposer les motifs qui me faisaient refuser un poste aussi honorable et que, après les avoir discutés avec lui, s'il persistait à exiger pour accepter les fonctions de général que je fusse chef d'Etat-major, je me laisserais nommer. On télégraphia à Herzog de venir le lendemain à Olten où je me rendrais de mon côté, et après cette entrevue je leur en ferais savoir le résultat. Le 18 au moment de partir pour Olten, je reçus de Cérèsole le billet suivant :

Berne 18. VII. 70.

Mon cher Colonel,

Le Conseil fédéral qui devait se réunir à 4 h. pour formuler ses propositions au sujet de la nomination du général et du chef d'Etat-major a remis sa séance à 6 h. pour pouvoir connaître votre détermination. Veuillez me télégraphier d'Olten si possi-

ble à 5 h. en attestant votre dépêche *urgente* et en la recommandant. Vous n'aurez qu'à me dire « oui » je saurai ce que cela veut dire. Permettez-moi de ne pas prévoir l'éventualité d'une réponse négative. Nous nous mettriez dans un cruel embarras. Nous comptons sur votre concours, sur votre patriotisme et je suis sûr que vous ne nous refuserez pas votre appui. Je reste
votre dévoué

signé : CÉRÉSOLE.

En arrivant à Olten je trouvai Herzog qui m'y attendait. Nous passâmes 3 heures dans un petit salon du buffet à discuter cette question. Je me retranchai dans mon argument de la langue allemande, lui montrant combien il serait impossible de soutenir la correspondance avec les divisions et les différents services à l'aide de traducteurs, de recourir à des truchements pour les conversations, les ordres, les explications, les renseignements ; je parvins à lui faire admettre l'absolue nécessité pour le chef d'Etat-major de notre armée de posséder les deux langues. Alors Herzog me proposa de changer les rôles, il me désignerait comme général et serait mon chef d'Etat-major. Je répondis que c'était impossible, qu'il était désigné par l'opinion publique, qu'aucun autre que lui ne serait accepté par l'armée ; bref, après 3 heures d'une conversation dont je ne perdrai jamais le souvenir, j'obtins de lui qu'il renonçât à faire de ma nomination comme chef d'Etat-major une condition *sine qua non* de son acceptation au poste de général. Nous télégraphiâmes de suite à Cérésole cet heureux résultat en lui annonçant le maintien de mon refus et l'annonce qu'Herzog l'admettait et ne maintiendrait pas sa condition.

J'ai conservé de cette conversation avec Herzog et des sentiments d'amitié qu'il montra pour moi en cette circonstance, une vive reconnaissance, et les liens d'estime et d'affection qui nous unissaient déjà en furent encore resserrés.

Au moment où nous discutions le plus vivement, je reçus de Cérésole la dépêche télégraphique suivante : « J'attends une réponse favorable sans faute pour six heures ».

De retour à Berne, n'ayant pu voir MM. Cérésole et Welti qui siégeaient au Conseil fédéral, je retournai à Morges le lendemain par premier train.

Le même jour, 19, j'écrivis à Cérésole la lettre qui suit :

M. le Conseiller, j'ai regretté vivement de ne pas vous trouver hier au soir chez vous où je me suis présenté en revenant d'Olten. Vous aurez compris, j'espère, et excusé le sentiment qui m'a fait quitter Berne ce matin de bonne heure. Je veux cependant venir tout de suite vous exprimer, ainsi qu'à M. Welti ma reconnaissance pour l'honneur que vous m'avez fait en pensant à moi dans cette circonstance. Soyez, je vous prie, convaincu qu'il a fallu en moi une conviction bien profonde de l'impossibilité où je serais, par suite de mon ignorance de la langue allemande, de remplir convenablement les hautes fonctions auxquelles vous vouliez m'appeler, pour m'avoir fait répondre par un refus à une offre aussi honorable pour moi.

C'est un devoir que j'ai dû remplir envers le colonel Herzog et envers l'armée, et de même que le colonel Herzog a compris et apprécié le motif qui m'a dirigé, de même j'espère que vous, M. le Conseiller et M. Welti vous l'aurez approuvé. Permettez-moi, etc.

signé : L. AUBERT.

Le Conseil fédéral d'accord avec Herzog proposa comme chef d'Etat-major le colonel Paravicini.

Dans ma conversation avec Herzog, pour lui montrer que si je refusais la place qui m'était proposée, ce n'était nullement pour le motif de répugnance à me trouver sous ses ordres, je lui dis que j'étais prêt à accepter toute autre position qui ne nécessiterait pas la connaissance de la langue allemande ; par exemple : si comme je le pensais, Philippin était appelé aux fonctions d'Adjudant général de l'armée, je le remplacerais volontiers dans le commandement de la 3^{me} division composée de troupes de Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Aussi je ne fus pas étonné de recevoir le 29 juillet du Conseil fédéral l'avis qu'en suite de la nomination par le Commandant en chef des troupes mises sur pied, de M. le colonel fédéral Philippin comme Adjudant-général de l'armée, il avait résolu, sur la proposition du Département militaire, de m'appeler de nouveau avec mon ancienneté de grade dans l'Etat-major fédéral du

génie et de me confier le commandement de la 3^{me} division de l'Armée suisse pendant la durée de la campagne.

C'est ainsi que je rentrai au service pour la troisième fois, le 29 juillet 1870.

La 3^{me} division ne fut pas appelée au service lors de la première mise sur pied. Le corps d'armée mis sous les ordres du général Herzog, dans l'été de 1870, était de 40 000 hommes environ. Je n'ai pas à entrer ici dans le détail de cette première mise sur pied, n'y ayant pris aucune part. Les opérations de l'armée allemande, qui avaient eu lieu d'abord en Alsace, prirent une autre direction ; le théâtre de la guerre fut transporté vers le Nord, et les craintes que nous pouvions avoir pour nos frontières se trouvaient dissipées. L'armée fut licenciée, le général mis en disponibilité, et l'on se borna à conserver quelques détachements à Bâle pour surveiller la frontière pendant le siège de Strasbourg.

Dans le mois de septembre, les Allemands, maîtres de Strasbourg, s'avancèrent dans le Sud pour menacer Belfort ; de leur côté les Français formaient une armée pour faire une diversion par Besançon-Belfort, menaçant l'Alsace. Le théâtre de ces opérations se rapprochait de nos frontières et il fallut de nouveau mettre quelques troupes sur pied. Aussi, le 19 septembre, je recevais du Département militaire fédéral l'avis que, dans le cas où une occupation de la frontière du Porrentruy deviendrait nécessaire, ce serait à la 9^{me} brigade de la 3^{me} division qu'incomberait ce service. J'étais prié de prendre en conséquence les mesures aptes à donner suite immédiate au premier appel qui pourrait m'être adressé.

Peu de temps après, en effet, la 9^{me} brigade, sous le commandement du colonel Louis Tronchin, était mise sur pied et allait prendre ses cantonnements dans le Porrentruy, sur la frontière, du côté de Delle. Je ne fus pas appelé au service à ce moment-là et je n'eus en aucune manière à me mêler des dispositions qui furent prises par le commandant de la brigade pour la distribution des postes sur la frontière. Le colonel Tronchin m'envoyait de temps à autre des rapports écrits sur les dispositions qu'il prenait, mais en lui accusant réception de ces rapports je m'abstins soigneusement de lui donner aucun

ordre ni aucune direction, n'ayant pas reçu pour cela de mandat du Département militaire fédéral, et je considérai ces communications comme un acte de courtoisie de la part de mon brigadier.

Après un service de garde de la frontière de six semaines, la brigade Tronchin fut relevée par la brigade Grand, qui faisait aussi partie de la 3^{me} division dont j'étais le commandant. Je fus chargé par le Département militaire d'aller inspecter la brigade Tronchin, avant son départ, et d'installer la brigade Grand. Je passai quelques jours à Porrentruy à cet effet et inspectai en détail les différents corps qui terminaient leurs services et ceux qui les remplaçaient. Ainsi s'écoula la fin de l'année 1870. J'étais à Porrentruy lorsque les Allemands commencèrent le siège de Belfort. Je me rappelle encore l'impression que nous éprouvâmes en entendant de Boncourt les premiers coups de canon tirés à Belfort, ainsi que l'arrivée d'un corps de uhlans qui venaient occuper Delle et qui vinrent jusqu'à notre frontière à Boncourt.

La brigade Grand était arrivée à son tour à la fin de la durée de son service. Le siège de Belfort se continuait ; l'armée de Bourbaki se formait du côté de Besançon pour venir faire lever ce siège et tenter une diversion en Alsace. Une armée allemande se dirigeait à grands pas à sa rencontre ; les événements devenaient menaçants à notre frontière. Nous étions au 28 décembre lorsque je reçus du Département l'ordre d'aller le 2 janvier installer ma troisième brigade, celle du colonel Borgeaud, n° 7, avec l'ordre de rester de ma personne à Porrentruy et l'autorisation, si je le jugeais nécessaire, de conserver au service la brigade Grand, n° 6, avec la brigade Borgeaud.

* * *

Le manuscrit du colonel Aubert s'arrête à son entrée au service à Porrentruy le 2 janvier 1871. Les ouvrages du colonel-divisionnaire Galiffe et du lieut.-colonel Jacky sur l'occupation des frontières suisses en 1870-71 montrent quelle fut l'activité du commandant de la 3^{me} division pendant cette période. Son rôle fut particulièrement difficile au début de janvier 1871, alors que, prévoyant les événements qui suivirent rapidement, il insistait auprès du Conseil fédéral pour le renforcement des troupes d'occupation dans le Porrentruy. « Tout ce qu'on peut faire avec ce qu'on a, c'est de faire tuer quelques hommes

pour sauver l'honneur du drapeau, écrivait-il à Berne. » Son insistance trouva enfin l'écho voulu. Le général Herzog fut rappelé au service, la 3^{me} division renforcée. Fin janvier et au début de février, elle eut à accomplir des marches très difficiles du Porrentruy dans le canton de Neuchâtel, au cœur du dur hiver 1870-71, et le lieut.-colonel Jacky lui rend à ce sujet ce témoignage : « Honneur à ces troupes et à leurs chefs. »

Nommé divisionnaire suivant brevet du 12 février 1875 et placé à la tête de la 1^{re} division, Aubert la commanda jusqu'au 4 décembre 1876, date à laquelle il donna sa démission. Il revêtit encore une fois l'uniforme pour conduire le deuil de son ancien chef, collaborateur et ami, le général Dufour. Le 15 novembre 1888, le général Herzog, le colonel Cérésole et beaucoup d'autres officiers supérieurs lui rendaient à son tour les derniers honneurs. »
